

Avis de participation du public par voie électronique

Permis de construire modificatif n°PC03433616Z0008 M3 SA DECATHLON ZAC Méridienne 34420 Villeneuve-lès-Béziers

Conformément au code de l'environnement, le public est informé que la demande permis de construire PC03433616Z0008 M3, déposée par SA DECATHLON, le 26 mars 2021, complétée le 19 mai 2021, fait l'objet d'une procédure de participation du public par voie électronique du 9 août au 10 septembre 2021.

La demande de permis de construire susvisée, a été soumise à étude d'impact.

Le dossier mis à la consultation comprendra :

- le dossier de demande de permis de construire modificatif,
- les avis émis sur cette demande,
- l'étude d'impact,
- l'avis de l'autorité environnementale,
- le mémoire en réponse du pétitionnaire à cet avis,
- l'arrêté du Maire donnant les renseignements et les conditions de cette mise à disposition.

Pendant toute la durée de la procédure, la consultation du dossier de demande de permis de construire pourra s'effectuer :

- sur le site internet de la Mairie de Villeneuve-lès-Béziers : www.villeneuve-les-beziers.fr ,
- sous format papier au service urbanisme de la Mairie de Villeneuve-lès-Béziers, du 9 août au 10 septembre 2021 (sur rendez-vous).

Les intéressés pourront faire part de leurs observations ou propositions, via le formulaire électronique jusqu'au 10 septembre 2021.

A l'issue de la présente procédure de participation du public et du délai d'instruction de la demande de permis de construire, le maire de Villeneuve-lès-Béziers statuera sur ladite demande.

Toute information complémentaire peut être demandée auprès de la mairie de Villeneuve-lès-Béziers par téléphone au 04.67.39.47.80 ou par mail à l'adresse : urbanisme@villeneuve-les-beziers.fr.

Au plus tard à la date de publication de la décision du maire de Villeneuve-lès-Béziers et pendant une durée minimale de trois mois, la synthèse des observations et propositions du public, sera rendue public, sur le site internet : www.villeneuve-les-beziers.fr